

Informations concernant la personne qui va suivre les cours :

NOM : Prénom : Date de naissance : .../.../...
 Adresse postale :
 Numéro de téléphone : ... /... /... /... /... Classe ou Profession :

Informations concernant les représentants légaux :

NOM : Prénom : Numéro de téléphone : ... /... /... /... /...
 Personne à contacter en priorité : ☐ OUI ☐ NON
 NOM : Prénom : Numéro de téléphone : ... /... /... /... /...
 Personne à contacter en priorité : ☐ OUI ☐ NON

Email sur lequel seront envoyées les informations importantes :

.....
 La plateforme ne nous permet d'enregistrer **qu'une seule adresse mail par adhérent**. Les parents séparés devront se transférer eux-mêmes les informations.
 Les jeunes danseurs qui donnent leur adresse personnelle devront transmettre eux-mêmes les informations à leurs parents.

Inscription aux cours : (écrire le NOM du cours en se référant au planning, par exemple : JAUNE Street du Mardi 17h30)

- 1er cours : - 3ème cours :
- 2ème cours : - 4ème cours :

*** Les 4 Pièces OBLIGATOIRES *** à fournir pour valider l'inscription :

① FICHE D'INSCRIPTION dûment remplie

② CERTIFICAT MÉDICAL de non contre indication de la pratique de la Danse de moins de 3 mois pour les nouveaux adhérents

③ PARTICIPATION AUX FRAIS DU GALA 2027

(location de la salle de spectacle, achat des costumes et décors, etc)

d'un montant de 20€ pour 1 cours suivi + 15€/ cours suppl.

- ☐ ... Je règle en 1 chèque la somme de€
 ➤ Le chèque est indépendant de la cotisation ! Il est encaissé en mai 2027

OU

- ☐ ... Je règle en espèces la somme de €
 ➤ le versement se fait en une seule fois !

④ RÈGLEMENT DES FRAIS D'ADHÉSION et DE LA COTISATION ANNUELLE (se référer à la fiche Tarifs)

Frais : Adhésion de **25€ par adhérent** + Cotisation annuelle de €
 =€

- ☐ ... Je règle en espèces la somme de €
 ➤ Le versement se fait en une seule fois !

OU

- ☐ ... Je règle en Carte Bleue via le Site Helloasso
 ➤ possible uniquement à partir du 1^{er} septembre 2026

OU

- ☐ ... Je règle en 1 chèque
 ➤ Le chèque est encaissé le 15 octobre
- ☐ ... Je règle en 3 chèques en ajoutant les 25 euros de frais d'adhésion au 1er chèque
 ➤ Les chèques sont encaissés le 15/10, le 15/02 et le 15/05
- ☐ ... Je règle en 10 chèques en ajoutant les 25 euros de frais d'adhésion au 1er chèque
 ➤ Les chèques sont encaissés le 15 de chaque mois

OU

- ☐ ... J'ai choisi de règlement des Cours À LA CARTE

Informations importantes :

- Afin de faciliter grandement les échanges, les professeurs communiquent avec les élèves et les parents **via l'application Whatsapp** où chaque cours a une «discussion» privée. **Nul n'est autorisé à y publier des publicités pour ses activités professionnelles.**
- Des souvenirs artistiques des cours de danse et spectacles (photos et vidéos) sont réalisés tout au long de la saison et pourront être diffusés uniquement via les supports de communication de l'association : souhaitez-vous y participer ? ☐ OUI ☐ NON
- Toutes les photographies et vidéos réalisées par l'association appartiennent à l'association, conformément à l'article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle. Toute utilisation des photographies et vidéos sans autorisation écrite particulière et préalable **est strictement interdite**. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez nous contacter à tout moment pour consulter, faire rectifier ou supprimer des informations personnelles vous concernant.

Extraits du Règlement intérieur :

Le règlement intérieur complet est affiché dans les locaux de l'association et disponible sur le site amalgamedanse.com. Vous reconnaissez l'avoir lu en signant cette fiche d'inscription. En voici quelques extraits importants dont vous devez prendre connaissance :

- Le choix des cours retenus à l'inscription constitue un **engagement annuel**.
- **L'accès aux cours n'est autorisé qu'aux élèves ayant remis un dossier d'inscription COMPLET, règlement des frais et cotisations inclus**
- Un remboursement ne sera étudié que dans les cas exceptionnels de maladie ou accident et sur présentation d'un certificat médical **d'une durée minimum d'un mois**. Le certificat devra être fourni dans un délai d'une semaine à compter de sa date d'émission.
- **Les élèves doivent être assidus aux cours dans l'intérêt de leurs apprentissages et pour ne pas gêner la progression de leur groupe.**
- Toute absence doit être signalée à la professeure AVANT l'heure de début du cours.**
- Le nombre d'élèves par cours étant limité, les inscriptions se font par ordre d'arrivée du dossier complet.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations importantes et du règlement intérieur, le : ... / ... / ... Signature :